



Sommaire

Le mot du maire.....	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine.....	p.2
Développement urbain, travaux et cadre de vie.....	p.3
Sécurité et vie sportive.....	p.3
Enfance, jeunesse et solidarité.....	p.4
Développement culturel.....	p.4
Vie municipale.....	p.5
Vie locale et économique.....	p.5
Dossier du mois.....	p.6
Paroles d'élus.....	p.7
Démocratie participative.....	p.7
Vie associative	p.8

État-Civil

Naissances

Tiana GAUTIER, le 28 avril

Mariages

Anthony BOURGEOIS & Léa MASSON,
le 1er mai

Laurent BARTEAU & Sophie RATEAU,
le 15 mai

Décès

Gabrielle TESTU, le 26 avril - 89 ans

Rémy GINEAU, le 28 avril - 92 ans

Nicole RACINEUX, le 4 mai - 64 ans

Le mot du maire

Cher Michelois, Cher Tharonnais,

Dans cette édition de votre périodique « Le Chef-Chef », vous allez découvrir l'actualité de notre ville.

Le printemps et le beau temps ont tardé à s'installer. En espérant que le mois de juin soit plus propice au retour de l'activité des terrasses des restaurateurs et des bars de notre commune.

Ce mois de juin est le mois de la transition, symbole des phases de déconfinement progressives, de la préparation intense de la saison estivale. Depuis quelques jours la ville se met aux couleurs estivales. Les décors sur la thématique de la biodiversité ont été installés. Ils ont été créés et imaginés par nos équipes. Félicitations à eux ! Les chaussidoux vont arriver sur notre commune, la coulée verte va être inaugurée, le Pumptrack pourra accueillir ses premiers glisseurs et la saison des animations va être lancée.

Que de nouveautés et de plaisirs faits pour tous !

Enfin, comment ne pas revenir sur la visite de Mme La Ministre de la Mer, Annick Girardin, dans le cadre de la remise du label national Pavillon bleu remis par l'organisme Teragir.

C'est avec un immense honneur que nous avons appris son choix de venir en personne sur notre commune afin de nous remettre le label au titre de toutes les communes de France. De plus, la ville a été distinguée du prix coup de cœur « Thomas Joly » grâce à nos actions de piétonnisation et de mise en valeur de la biodiversité dans la coulée verte. Nos ambitions se réunissent autour de la réalisation d'une trame verte et bleue reliant les espaces naturels, pour permettre à la faune et la flore de vivre et de circuler sur tout le territoire.

Le dossier du mois est donc consacré à la rétrospective de cette journée.

Très beau mois de juin.

Bien à vous.

Eloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● *Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine*

Adjointe : Françoise COUILLEAU

LE "CHAUSSIDOU" ARRIVE SUR NOTRE VILLE

La municipalité s'est engagée à développer les voies douces, pour sécuriser les déplacements, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.

Les relevés de vitesse effectués sur les axes démontrent l'intérêt de sécurisation des usagers en vélos, plus importants chaque jour sur notre ville. C'est pourquoi :

- La route de Gohaud, la rue de la Viauderie et l'avenue d'Anjou seront placées en chaussidou et limitées à 30 km/h.
- La rue de la Dalonnerie sera également en chaussidou et restera limitée à 50 km/h.



LA « FAITES DU VÉLO » LE 6 JUIN PROCHAIN

La « Faites du vélo » est un rendez-vous très attendu par les amoureux du vélo. Découvrez le programme.

C'est l'occasion idéale de sortir votre vélo ! Nous soutenons l'initiative de la « Faites du vélo » relayée par Pornic agglo Pays de Retz. Des stands et animations seront proposés au fil de la journée au centre-bourg de Saint-Michel, parking de la mairie : exposition de vélos rigolos par l'entreprise micheloise Bicyclok, stand de marquage de vélo par l'association Place au Vélo Estuaire, test de vélos électriques par Pornic agglo Pays de Retz.



Par ailleurs, deux circuits vélo, au départ du centre-bourg de Saint-Michel, seront proposés : un parcours familial de 6 km et un rallye « découverte du patrimoine » de 21 km avec des énigmes tout au long du circuit.

Le 6 juin marquera également l'ouverture du Pumptrack. Au programme : des démonstrations des pratiques et mise à disposition de matériel pour découvrir les différentes pistes.

Des activités pour tous les âges, à l'occasion de cette journée, placée sous le signe de la Petite Reine !

"LE WIND DAY" JOURNÉE MONDIALE DU VENT : LE 15 JUIN

Dans le cadre de la journée mondiale du Vent, la société Valorem ouvre au public le parc éolien.

C'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'intérêt de cette énergie verte.

Dans la matinée, une classe de chaque école pourra visiter le parc éolien de notre commune.



En après-midi, des visites pour tous les habitants seront organisées, sur inscription, auprès du service de la mairie. Accueil : 02 40 64 99 99 ou par mail : mairie@stmichelchefchef.fr

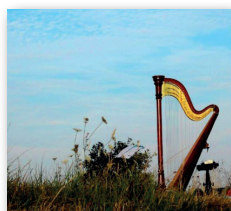


LA COULÉE VERTE – INAUGURATION DE NOTRE POUMON VERT AU CŒUR DE VILLE SAMEDI 26 JUIN 2021 À PARTIR DE 14H30

Cet espace naturel, tel un corridor écologique reliant Saint-Michel à Tharon-Plage dans un cheminement doux et apaisé où la biodiversité, la préservation de la faune et la flore ont toutes leurs places.

La commune vient d'obtenir le prix « Coup de cœur Thomas Joly » du label Pavillon Bleu.

Dans les prochains jours, un parcours ludique et pédagogique sera fléché ainsi que des nouveaux panneaux d'accueil : Une nouvelle promenade éco-responsable pour tous au cœur même des 2 bourgs. Pour valoriser ces nouveaux aménagements, nous vous proposons un programme culturel et artistique.



- L'association Echo nature, organisera des visites découvertes à partir de 14h30.
- A partir de 16h30 « Territoires Imaginaires » vous proposera les animations suivantes :
 - 16h30 : Spectacle « Cure de thalassoésie » - Cie Théâtre Cabines
 - 17h : Spectacle enfants « Le Tamis » - Cie Bloue Bayou
 - 17h45 : Spectacle « Cure de thalassoésie » - Cie Théâtre Cabines
 - 18h30 : Concert harpe électro acoustique - Cécile Gravot

● Développement urbain et cadre de vie

Adjoint : Yvon JACOB

RÉINVENTER THARON : OPÉRATION « CŒUR DE BOURG » EN 5 RENDEZ-VOUS

L'opération « cœur de bourg » est lancée !

L'étude d'urbanisme, sous couvert du dispositif du département, vise à la fois la restructuration des équipements et l'aménagement des espaces publics. La commune a mandaté une équipe d'experts en urbanisme, emmenée par les paysagistes de l'atelier Campo, pour l'accompagner dans cette démarche, à laquelle seront associés les habitants et usagers du quartier.

L'objectif est de redonner de l'éclat à St-Michel-Chef-Chef et Tharon plage, station balnéaire considérée comme la perle de la côte de Jade.

Cette étude permettra d'établir un plan guide répondant aux enjeux suivants :

- Requalifier et valoriser les espaces publics de Tharon, en respectant son identité, pour faciliter les mobilités, développer les activités commerciales, et permettre l'organisation d'animations estivales
- Diversifier la typologie des commerces pour garantir une offre à l'année, renforcer les polarités commerciales de Tharon et de St-Michel.
- Optimiser les liaisons douces entre les pôles d'attractions de Tharon (équipements publics, commerces, marché, le Mail) et entre Tharon et St Michel, ainsi que la capacité de stationnement sur les deux bourgs
- Se réinterroger sur le positionnement de certains équipements publics, dont l'office de tourisme, la salle de Jade et éventuellement la maison des associations, en vue d'améliorer leur visibilité et leur fonctionnalité.

Le lancement officiel se fera le 8 juin au square de Jade. En raison des conditions actuelles de regroupement à maximum 10 personnes sur le domaine public, l'évènement sera retransmis en direct sur une chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UConnLUDDIN2hkDQqjTffbiQ>



La commune souhaite associer les habitants à ces réflexions prospectives.

Dans le cadre d'ateliers de concertation, les inscriptions se feront à la suite de la réunion de lancement du 8 juin en contactant l'accueil de la mairie à mairie@stmichelchefchef.fr ou au 02.40.64.99.99.

Pour participer à la réflexion, il est aussi possible de répondre à une enquête sur le sujet en se rendant sur le site de la ville : www.stmichelchefchef.fr et sur la plateforme cofonder.fr, ou en se déplaçant à l'accueil de la mairie pour le récupérer en format papier. Ce questionnaire sera disponible à partir du 9 juin et pourra être complété jusqu'à la fin du mois de juin.

● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint : Dimitri BENOIT

OUVERTURE ET SÉANCE DE COACHING À L'AIRE DE FITNESS

L'aire de Fitness est enfin à votre disposition en libre-service. Une pratique régulière d'une activité est importante sur votre bien-être physique et moral. C'est le bon moment de reprendre le sport dans un esprit convivial.

Afin de vous initier au bon usage de ces agrés en extérieur, des séances de coaching vous seront proposées tous les samedis matin à partir **du 26 juin jusqu'au 11 septembre de 10h à 11h**. Les séances sont assurées par un coach diplômé d'Etat. Elles seront adaptées à tous : initiés ou débutants.

L'objectif est de vous guider dans la prise en main en autonomie et sera complété par l'application AIRFIT.

L'inscription sera ouverte en ligne prochainement dans la limite de 14 personnes et des conditions sanitaires en vigueur aux dates des prestations.

● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe : Sandrine COLAS

TRANSPORT SCOLAIRE : INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS DU 7 JUIN AU 18 JUILLET

Les inscriptions et réinscriptions s'effectuent sur le site : aleop.paysdelaloire.fr

Les cartes de transport vous seront adressées, fin août directement à votre domicile.



PLAN CANICULE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !



Vous êtes domicilié(e) sur la commune de Saint-Michel-Chef-Chef, vous avez plus de 65 ans et/ou vous êtes handicapé(e), et isolé(e) ?

Dans le cadre du plan canicule, le C.C.A.S., comme chaque année, vous recommande de vous faire recenser sur le registre ouvert à cet effet.

En cas d'alerte canicule déclenchée par la Préfecture, des agents du C.C.A.S. pourront ainsi s'assurer régulièrement que vous êtes en sécurité, vous prodiguer les conseils nécessaires à la gestion de ces périodes de chaleurs extrêmes et alerter les services pouvant vous venir en aide. La veille saisonnière est assurée à compter du 1er juin jusqu'au 15 septembre.

Comment s'inscrire ?

- directement par téléphone au 02 40 64 99 94 ou à l'accueil du CCAS

- en ligne sur www.stmichelchefchef.fr/plan-canicule

L'inscription peut également être faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Dans ce cas, elle doit être effectuée impérativement par écrit. Elle est à renouveler chaque année car les données ne sont pas conservées par mesure de confidentialité. Les informations collectées seront délivrées exclusivement à Monsieur le Préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du plan canicule.

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : Anne HONO-TESTU

LECTURE A HAUTE VOIX A LA MÉDIATHÈQUE



Tous les mercredis, jusqu'au 30 juin, une lecture de contes, sélectionnés par Ghislaine, vous est proposée à partir de 16h pour les enfants de 5 ans ou plus, sur réservation (8 enfants maximum).

N'hésitez pas à nous contacter : 02 40 27 86 30 / mediatheque@stmichelchefchef.fr

CONCERT PHILARMONIE DES 2 MONDES DIMANCHE 13 JUIN

Concert gratuit de la Philharmonie des 2 Mondes dimanche 13 juin à 16h, esplanade Angel. Cet ensemble à cordes de 10 musiciens proposera le programme «Une heure avec Mozart».



FÊTE DE LA MUSIQUE LE 19 JUIN : UN ÉVÉNEMENT ATTENDU PAR TOUS

Après un hiver très complexe pour les artistes, la commune relance et favorise leur reprise. La fête de la musique marquera le début de la saison estivale riche en événement : musique, spectacles, et animations pour tous vous attendent, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.



Retrouvez dès 19h, Manau & Gaby Bouyer, Square de Jade, reprise de chansons françaises (Aznaveur, Brel, Fugain etc ...).

La fête de la musique continuera, à partir de 21h au Grand Escalier à Tharon avec le groupe Rock'n'Run, reprise de Rock des années 70 à 2010.

Les spectacles se dérouleront dans le respect des conditions sanitaires : public assis et port du masque obligatoire. Des bancs seront à votre disposition. Vous pouvez également amener votre siège.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN

Au vu de la crise sanitaire, les lieux des bureaux de vote ont été légèrement modifiés :

- Bureau 1 : Salle du conseil en Mairie
- Bureau 2 : Salle de Jade à Tharon
- Bureau 3 et 4 : Salle Beauséjour à Saint-Michel

Les bureaux de votes seront ouverts de **8h à 18h**.

Conformément à ce que prévoit la loi du 22 février 2021, les procurations sont facilitées : 2 procurations par personne.

Il est désormais possible de faire sa demande de procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr.

Le déplacement en gendarmerie ou au commissariat reste toutefois obligatoire par la suite.



● Vie locale et économique

Maire : Eloïse BOURREAU-GOBIN

PIÉTONNISATION, TERRASSES, MARCHÉS D'ÉTÉ : INFORMATIONS ESTIVALES

La ville prend ses quartiers d'été !

L'espace public s'adapte afin de permettre aux promeneurs et touristes de respecter au mieux les distanciations imposées par la crise sanitaire.

Les commerçants qui le souhaitent peuvent étendre leurs terrasses gratuitement sur le domaine public.

La piétonnisation, du front de mer et du bas de l'avenue Ernest Chevrier, est reconduite selon le périmètre de l'an dernier, dès le dimanche 4 juillet, toute la journée. Ainsi, les restaurateurs qui ont souffert lourdement de la crise sanitaire pourront étendre leurs terrasses dès le service du midi. L'avenue de Nantes jusqu'au rond-point de la Chapelle sera placée en sens unique pour favoriser le déplacement des vélos et des piétons dans cet axe. Un arrêt minute sera proposé à l'angle des rues Brizeux et Bretagne, avenue de la liberté ainsi que sur le rond-point Concorde afin de déposer les familles, les personnes à mobilité réduite, auprès de la plage et des commerces. L'accès riverain sera conservé, avec une vitesse adaptée.

L'accès aux centres-bourgs sera préconisé à pied ou en vélo par le renforcement d'appuis vélos en quantité dans les endroits les plus fréquentés de la commune : Gohaud, Grand-Escalier, parc du Mail (pour le marché de Tharon), Centre de Tharon.

Les dates des marchés d'été sont fixées :

- Saint-Michel (mercredi et samedi) : du 03 juillet au 28 août
- Tharon (mardi et vendredi) : du 02 juillet au 31 août
- Marché nocturne (mardi, jeudi, samedi) : du 06 juillet au 28 août



NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR LA COMMUNE



Chris'Nail, prothésiste onguaire - Christelle Bozier

8 route de Chauvé

Contact : 06 32 18 19 39 / chrisnails44@gmail.com

Facebook : @Chris'nails44



À partir du lundi 31 mai 2021 des **cours fitness en extérieur sur Tharon-Plage**.

Encadré par un coach diplômé d'Etat

2 créneaux disponibles le lundi soir :

18h15 et 19h15 boulevard de l'océan, à proximité de l'espace AIRFIT

Nombre de place par cours : 10

Contact : **Renaut ESTHER** 06 17 12 68 63 / renaut.esther@bbox.fr / Choose.personaltraining

RETOUR SUR LA VISITE DE MADAME LA MINISTRE

Saint-Michel-Chef-Chef – Tharon plage à l'honneur

Label Pavillon Bleu

En présence de Madame la ministre de la mer, Madame GIRARDIN, accompagnée du Président de Têragir et de nombreux élus, ce jeudi 20 mai a eu lieu la remise du pavillon bleu pour la grande plage de Tharon, la plage du Redois et la plage du Gohaud.



Prix coup de cœur Thomas Joly

C'est un honneur pour notre commune qui s'est vue décerner aussi le prix coup de cœur Thomas Joly qui récompense une initiative de préservation de la biodiversité environnementale.



Madame le Maire a notamment déclaré : « Le pavillon bleu est un symbole de respect du tourisme durable sur nos territoires et gage de qualité environnementale. Cette récompense nous conforte dans la direction que nous prenons en faveur de la préservation de la biodiversité ».

Madame la Ministre de la mer et le Président de Têragir ont été enthousiasmés par ce moment de remise de prix « sur le terrain ».



Qu'est-ce que le Label Pavillon Bleu ?

Le Pavillon bleu est un symbole de respect du tourisme durable sur nos territoires et gage de qualité environnementale défini selon des critères :

- Gestion et qualités des eaux
- Sensibilisation à l'environnement et à la gestion éco-responsable des sites naturels
- Gestion des déchets



Qu'est-ce que le prix Thomas Joly ?

Le prix « Thomas Joly » valorise les actions menées en faveur de la biodiversité. C'est ce qui est le cas dans le cadre de la réhabilitation de la coulée verte.



M. Rodolphe DUGON, président de Têragir, Mme Eloise BOURREAU-GOBIN, Maire de Saint-Michel-Chef-Chef et Mme Annick GIRARDIN Ministre de la mer.

● *Parole à la majorité*

Tempête dans un verre d'eau.

Lors du dernier Conseil Municipal, la minorité s'est opposée à la vente d'une micro parcelle de 180 m² située en fond d'une propriété privée.

La minorité accuse la municipalité de vendre ce terrain à perte. Rappelons que le prix de vente d'un terrain communal est fixé par les services du domaine (organisme d'état) et a été fixé à 100€ / m² (document consultable en mairie). Le prix négocié à 125€ / m² prouve qu'il n'y a pas de vente « à perte » mais avec un gain pour la commune.

Sans compensation pour la commune dit la minorité, la loi, en l'absence d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), n'oblige pas de création de logements sociaux. Pourtant la municipalité a négocié 2 logements dit PSLA (Prêt Social Location Accession) dans cette opération privée.

Un logement PSLA permet à des foyers à revenus plus modestes, d'accéder à la propriété par une première phase de location. Le bien est revendu à un tarif plus accessible. Cela permettra donc à des michelois-tharonnais, à revenus modestes, de s'installer.

Autre sujet de ce dossier qui est contesté : le stationnement. C'est justement pour éviter l'engorgement du parking de l'Eglise que la vente des 180 m² est réalisée. La capacité de parking de la future construction sera favorisée par des espaces complémentaires dans l'enceinte de la résidence privée. Rappelons que l'ancienne municipalité a largement augmenté le stationnement « ventouse » en construisant des logements sans aucun parking uniquement des garages qui comme nous le savons tous, servent à tout sauf au stationnement des véhicules.

Espérons qu'avec les beaux jours la tempête se calmera et que l'esprit constructif reviendra dans l'intérêt des habitants.

● *Parole à la minorité*

Chers michelois et tharonnais,

Notre groupe est intervenu, lors du dernier conseil municipal, contre la vente, par la municipalité, d'un terrain de 180 m², situé derrière le cinéma.

Pourquoi cette vente alors que l'étude globale pour l'aménagement du bourg n'est pas encore lancée ? Ne risque t'on pas d'avoir besoin ultérieurement de ce terrain pour répondre à des besoins d'intérêt général ? Pourquoi favoriser un investisseur privé sans contrepartie ?

L'investisseur ne peut obtenir un avis favorable à sa demande qu'avec cette surface complémentaire de terrain lui permettant de réaliser les places de parking obligatoires

Le prix du m² proposé de 125 € est très inférieur au prix du marché actuel, plutôt situé à 300 € le m². Depuis la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 les cessions à titre gratuit ou à un prix inférieur de la valeur d'un bien des collectivités locales sont illégales.

Enfin, avec ce nouveau projet qui prévoit 12 ou 13 logements la tension sur le stationnement ne pourra que s'aggraver et nuire aux commerces du centre bourg au quotidien. Cette tension sera accentuée aux horaires d'entrées et sorties des classes et les jours de marchés.

Enfin, autre sujet impactant le fonctionnement des services de la commune : le départ de deux cadres, fonctionnaires aguerris : Antoine LOUERAT, responsable des services techniques, parti en retraite après 30 années de service, et Philippe PELALO, Directeur Général des Services, muté à sa demande.

Nous saluons le grand sens du service public de ces deux agents et leur engagement au service des habitants, des élus, et des projets communaux. Travailler à leurs côtés a été un vrai plaisir. Nous leur souhaitons le meilleur.

Les élus de la liste « agir ensemble avec passion ».

● *Urbanisme et démocratie participative*

Adjoint : Rémy ROHRBACH

QUOI DE NEUF SUR COFONDER.FR ?

Toujours des idées sur l'incubateur et 2 nouvelles : Sur les chenilles processionnaires par Valérie et sur la coulée verte par Daniel.

N'hésitez pas à vous connecter sur la plateforme cofonder.fr, à participer, à donner votre avis.

Vous souhaitez vous investir au collectif citoyens/ élus « budget participatif », n'hésitez pas à envoyer votre candidature motivée à la mairie ou sur mairie@stmichelchefchef.fr

La démarche de démocratie participative mise en place par la municipalité se poursuit. Chaque mois, découvrez les actualités et nouvelles idées publiées sur la plateforme Cofonder.



● Vie associative

TENNIS CLUB ST-MICHEL-THARON

L'association organise son vide grenier le dimanche 6 juin sur la place du marché de Tharon.

Tarif pour un emplacement de 6m sur 4m avec la possibilité de laisser sa voiture sur place: 14 euros.

Renseignements et réservation au 06 89 93 08 31.

AMICALE CHASSEURS DE L'AIGUILLON

Le vide-grenier de l'Amicale aura lieu le dimanche 4 juillet sur la place du marché de Tharon.

Inscription par mail à amicale.chasseursauiguillon@orange.fr ou par téléphone au 06 77 59 72 51.

● Pornic agglo Pays de Retz

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ INVESTIT POUR LE LOGEMENT DES JEUNES ACTIFS SUR LE TERRITOIRE

Ainsi, pour répondre au besoin de logements de jeunes et au besoin de recrutement des entreprises, Pornic agglo Pays de Retz lance la construction de deux résidences jeunes actifs à Pornic et à Sainte-Pazanne.

Au total, 40 logements du T1 au T1bis seront proposés dans ces résidences.

En complément, 10 logements seront créés à Pornic, en résidence social afin d'accueillir des jeunes mais également des travailleurs saisonniers.

Chaque résidence aura à sa disposition une salle d'activités communes ainsi qu'un espace accueil, information et orientation pour accompagner les jeunes au quotidien dans leur démarche.



Maquette Pornic

VACANCES ÉTÉ 2021 : ALSH ET ANIMATIONS JEUNESSE

Les plaquettes des animations de cet été seront disponibles à partir du 10 juin.



Baignade, découverte de St Michel, sorties extérieures, ...

Les inscriptions se font en ligne sur le site de Pornic Agglo Pays de Retz

Vous pouvez retrouver les programmes des animations jeunesse de l'été 2021 (11-17 ans) :

<http://animationjeunesse.pornicagglo.fr/programme-des-animations-ete-2021/>

Les manifestations seront maintenues, sous réserve des consignes en vigueur.

CINÉMA
Saint-Michel

20 rue du Redois
cinemasaintmichel@orange.fr
www.stmichelchefchef.fr/cinema

FESTIVAL D'AVANT-PRÉMIÈRES Têlérama



AUTRES FILMS À L'AFFICHE



Plein 6,50€, - de 14 ans & fête du cinéma 4€,
réduit 5€ - Film 3D +1.50 €